



Ils font bouger Sauvagnon !

Ecoles : les nouveaux horaires



Les nouveaux horaires de classe sont désormais: Les lundi, mardi, jeudi et vendredi: de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h. Le mercredi: de 8h45 à 11h45.

Il est à noter que des temps d'activités périscolaires seront programmés les lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h, suivis de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être compétentes et intéressées il est possible d'envoyer un mail à l'adresse suivante: mairie@sauvagnon.fr Cette même adresse peut être utilisée pour vos doléances et remarques.

Le groupe scolaire vient par ailleurs de faire l'objet d'importants travaux de maintenance et de réfection. Ces opérations ont été réalisées durant l'été avec une enveloppe de 177 000 euros consacrée par la commune pour des travaux d'isolation par l'extérieur, de réfection des toitures, de peinture de 3 classes et de remplacement des menuiseries. Par ailleurs, une remise de dictionnaires a, comme chaque année, été faite (photo).

Co-voiturage: simple comme un clic



Dans le cadre d'une volonté locale d'oeuvre pour le développement durable, deux espaces dédiés au covoiturage ont été mis en place devant le centre festif, et sur le parking annexe du stade. Ce service est déjà effectif. Les personnes intéressées pourront disposer de quatre places de parking disponibles sur chaque site. Pour que le covoiturage devienne un réflexe aussi simple qu'un clic, un service de mise en relations est aussi en place sur le site internet. Pour y accéder, il suffit d'aller sur www.sauvagnon.fr, à la rubrique « Vie quotidienne » et de cliquer sur «covoiturage». «Nous espérons que ce service nous permette de minimiser le nombre de kilomètres parcourus depuis notre commune et, donc, de limiter notre empreinte carbone » explique Bernard Peyroulet, 1er adjoint au maire.

Florian et Lucas, les Espoirs de Sauvagnon



Pour la première fois, deux Espoirs locaux ont été désignés cet été par le conseil municipal dont la volonté est de mettre en avant des personnes qui de par leurs actions, engagements ou résultats dans le domaine du sport, de la culture ou à titre professionnel se sont particulièrement distingués. Il s'agit du nageur Lucas Commenges et de l'athlète Florian Barbier, récemment couverts de lauriers au plus haut niveau national. Nos Espoirs de l'année s'efforceront désormais, et chaque fois que l'occasion leur en sera fournie, de mettre en valeur notre village. Présenté à l'occasion des fêtes communales, chacun a reçu une aide matérielle.

Une voirie civique et citoyenne

Les aménagements réalisés aux abords de l'école ont prouvé leur efficacité en améliorant sensiblement la circulation aux entrées et sorties. Or, parfois, nous assistons au retour de comportements peu respectueux des règles d'intérêt général, ce qui entraîne désagréments et insécurité.

La municipalité souhaite donc rappeler quelques règles:

- La chaussée, les entrées des riverains, les couloirs d'autobus, les accès aux passages piétons, les voies piétonnes et cyclables ne sont pas des parkings.
- Prendre deux minutes le matin pour se garer dans les zones de stationnement dédiées n'est pas une perte de temps, mais un acte citoyen.
- Le soir, un parking est aussi à disposition côté maternelle, devant l'atelier technique communal.

Le Cabaret de retour

Sept rendez-vous, plus deux expositions: la cuvée 2014-2015 de Cabaret Sauvagnon sera encore riche, goûteuse, dense et variée avec, pour la première fois, plusieurs spectacles proposés hors de l'enceinte habituelle du centre festif. L'église et aussi le bois de Sauvagnon, au printemps prochain, seront concernés à leur tour, mais nous aurons l'occasion d'y revenir. D'ici là, les membres de la commission organisatrice, mobilisés une première fois le 18 octobre pour le spectacle «La pluie» proposé par la compagnie «Théâtre Chat Bus», espèrent retenir le plus souvent possible votre attention. Cette commission étant également composée de bénévoles non-élus, ils invitent aussi toute personne de Sauvagnon intéressée par cette démarche à les rejoindre «afin de continuer à inventer ensemble».

Les tarifs: 10 euros/par personne (5 euros pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emplois). Un pass pour toute la saison est proposé à 35 euros. Renseignements en mairie, au 05 59 33 11 91, ou sur www.sauvagnon.fr.

Prochain rendez-vous: samedi 8 novembre avec «A tout ceux qui», par la compagnie «Le vent en pourpre».



« Notre village est serein »

Le mot du Maire

Réélu pour un cinquième mandat, et à l'unanimité par son conseil municipal renouvelé de moitié, Jean-Pierre Peys ne boude toujours pas son plaisir. Entretien avec un maire heureux, aussi enthousiaste qu'aux premiers jours.

Vous avez été élu maire, pour la 5ème fois, à la tête de la liste « Vivre à Sauvagnon » : le plaisir que vous prenez à exercer cette fonction est-il toujours intact ?

Dès lors que l'on crée une osmose entre nos habitants et l'équipe municipale, on rentre dans une relation privilégiée, une complicité que chaque poignée de mains, chaque croisement de regard renforce sans cesse. Je suis épanoui dans cette tâche exaltante de maire. A chaque période électorale je me sens rajeuni, revivifié, remonté.

Le travail de l'équipe municipale pour l'édification du programme a été un moment intense d'échanges, de débats, d'idées, de synthèses. Cette grande famille que l'on fédère avec le formidable appui de l'ensemble du personnel communal, c'est quelque chose de grandiose, où le respect, la chaleur humaine, la compréhension de l'autre, me procurent un immense plaisir... J'y retrouve une immense force mentale.

Un mandat de 6 ans a débuté : par quoi faut-il commencer ?

L'organisation, la structuration de l'équipe autour de nos six maires adjoints est fondamentale. Nous sommes en continuité depuis 1989 mais il est important que chaque équipe nouvelle imprime sa griffe de fonctionnement, sa personnalité. Des commissions participatives, des élus de proximité et de quartier, un conseil municipal des sages, un conseil municipal des enfants, la reconnaissance de nos bénévoles et de nos jeunes sportifs méritants, la « voirie citoyenne » : tout cela est lancé.

De cette méthode émergeront de gros dossiers tels que la Maison Lechaud, les logements intergénérationnels et seniors, les accessions à la propriété, les rythmes de l'école de demain... Et, pourquoi pas, aussi la partie historique (autour de Lechaud), avec le couvent, la Maison pour tous, des chambres d'hôtes... Et tout cela en gardant la maîtrise budgétaire !

Vous travaillez avec un groupe rajeuni (48 ans de moyenne d'âge) et composé pour moitié de nouveaux venus : est-ce aussi pour vous une façon de préparer l'avenir ?

Je n'oublie pas, pour l'avoir récemment vécu, que les méandres de la vie nous réservent tout...sauf l'éternité...J'ai mené cette campagne électorale main dans la main avec notre premier Maire-adjoint Bernard Peyroulet (42 ans) et notre deuxième Maire adjointe Muriel Bareille (39 ans). Tous deux ont été élus sur nos deux importants postes de Vice-Présidents à la Communauté de Communes des Luys en Béarn où je ne suis que simple délégué, tout en conservant les présidences des syndicats de l'eau et de la Société d'Economie Mixte du Luys de Béarn.

Ces deux jeunes « anciens élus », à la compétence reconnue, sont prêts... Notre équipe de maires adjoints est complémentaire et pertinente. Il me faut dorénavant profiter de plus en plus du temps suspendu et laisser progressivement agir cette nouvelle génération qui n'a peut-être pas autant de disponibilité que moi mais dont les méthodes de travail et l'efficacité sont incontestables. Tout est en place et bien « huilé ». Tous les nouveaux venus, quel que soit leur âge, sont déjà totalement intégrés. En sept mois, beaucoup de dossiers sont lancés, la relation élu/administré est vivante.

Il s'agit aussi du début d'une nouvelle aventure collective mais adressez-vous aussi un message à vos anciens colistiers ?

Le choix d'arrêter n'est jamais facile, la forte participation de nos votants lors du scrutin municipal est la reconnaissance d'un travail cohérent et engagé de notre équipe, de nos équipes. Le village est apaisé, serein... Il est loin le temps que j'ai connu, enfant, où il y avait la liste du « curé » contre celle de « l'instituteur » ! J'ai tout fait pour aboutir à ce consensus. De nombreux anciens colistiers ont vécu 25 ans avec nous et les portes sont ouvertes à vie. Il existe une complicité inébranlable.

Lors des rencontres avec la population, un programme riche de 35 propositions avait été présenté : quelles sont les priorités ?

Il y a des propositions où la méthode, la démocratie, la proximité, l'écoute, l'attention font apparaître une nouvelle façon de gérer. Et c'est peu onéreux...

Sommaire

- **P.01** • Interview de Jean-Pierre Peys, réélu à la tête d'une équipe renouvelée
- **P.02** • Partez à la découverte de vos nouveaux élus
- **P.03** • Les grands équilibres d'un budget bien maîtrisé à Sauvagnon
- **P.04** • « De tout un peu », l'heure de la rentrée a sonné

Simultanément, et en gardant l'œil sur notre budget, toutes les propositions seront réalisées dont la maison Lechaud, les logements seniors, l'accession à la propriété, l'économie, le commerce (avec une vraie épicerie de bourg), le soutien associatif mais aussi la reconnaissance identitaire de notre village dans sa Communauté des Luys en Béarn.

Ce programme laisse beaucoup de place à « l'humain », en matière d'économie, d'emploi, d'habitat, pour ce qui touche aussi à la vie associative ou l'animation et les questions environnementales. Ce facteur humain sera-t-il la « marque de fabrique » du mandat ?

Depuis toujours « l'humain » a présidé à toutes mes décisions. Je ne sais pas faire autrement... Mais il est vrai que nous avons mis tout particulièrement l'accent dessus, le vivre ensemble, le respect, la reconnaissance, l'écoute, le débat... En réalité, notre village est doté de remarquables infrastructures complètes... L'originalité ne pourra venir que de notre manière de les faire fonctionner et d'en faire profiter toutes les générations de Sauvagnonnais.

C'est là que l'humain, le respect, les échanges, l'écoute prendront tout leur sens avec l'épanouissement de nos habitants... qui ont aussi la chance d'habiter Sauvagnon, le « balcon des Pyrénées » !

Sauvagnon se distingue aussi par le respect des grands équilibres en matière budgétaire. Comment continuer à conduire une gestion saine tout en répondant aux attentes des habitants, en matière de voirie par exemple ?

S'il y a un domaine où nous n'avons jamais fini, c'est bien la voirie. Les villageois sont très sensibles à l'état de leurs routes... Nous ferons le maximum même s'il nous faut être raisonnables. A titre d'exemple, il faut 8 000 € pour 100 mètres de voirie. Des choix devront être arbitrés, gageons qu'on arrivera à satisfaire nos habitants. N'oublions pas que le Conseil Général soutient notre réfection de la voirie seulement à hauteur de 17 095 € pour 34 kms de voies.

Notre budget ne peut se permettre d'emprunter davantage que 200 000 € par an afin de maintenir notre courbe d'endettement. Nous n'irons pas au-delà... Or, il n'y a pas que la voirie. Le dossier de la maison Lechaud, quoiqu'on y fasse, sera aussi très onéreux. A nous de rester vigilants !

Installation rime avec ... émotion !

Votre nouveau conseil municipal s'est installé. Retour en images sur un moment fort empreint de solennité.



L'émotion du « débutant » pour Jean-Pierre Peys.

Qu'il s'agisse d'une première, ou pas, l'émotion était là! La séance d'installation des 23 membres de votre nouveau conseil municipal, renouvelé à 50% (lire par ailleurs) et élu pour les 6 prochaines années, restera chez tous les participants un moment fort, empreint de solennité. Sous l'heureuse présidence de Lucien Dufour, doyen de l'assemblée, Jean-Pierre Peys, ému aux larmes, a redit avec force son plaisir à «coacher» une telle équipe avant d'être naturellement choisi par les siens. Désigné à l'unanimité, il débute avec l'enthousiasme d'un junior ce cinquième mandat qui sera aussi celui d'un début de transition. D'ici là, le travail ne manquera pas. Raison de plus pour s'offrir un dernier coup d'oeil dans le rétroviseur avec cette séquence photos...



Voici l'ensemble du nouveau conseil municipal appelé à siéger pour les 6 prochaines années.

Vos nouveaux élus

Jean-Pierre Peys, Bernard Peyroulet, Muriel Bareille, Geneviève Bergé, Gaëlle Capdeviolle, Evelyne Capela, Gérard Cayron, Francis Chapothin, Lucien Dufour, Thierry Laborde, Caroline Lacroix, Karine Laplace-Noble, Pierre Legrand, Thomas Lenoir, Christine Loustau, Suzanne Martin, Pascal Noir, Julien Pargade, Marie-Chantal Petit, Jean-Michel Peyroulet, Fabrice Rubio, Laurence Sentaurens, Angélique Virlojeux.

48 ans de moyenne d'âge

Le nouveau conseil municipal, qui siègera jusqu'en 2020, a été très sensiblement rajeuni. La moyenne d'âge de vos 23 élus est très exactement de 48 ans et 1 mois. Un chiffre qui se révèle inférieur à la moyenne nationale pour les communes appartenant à la même strate de population que Sauvagnon. Ce conseil est composé pour plus de la moitié de nouveaux membres, soit 14 sur 23. Enfin sachez que, au sein de ce groupe comptant quatre trentenaires, pas moins de 41 années séparent le doyen (Lucien Dufour) et le benjamin (Pascal Noir).

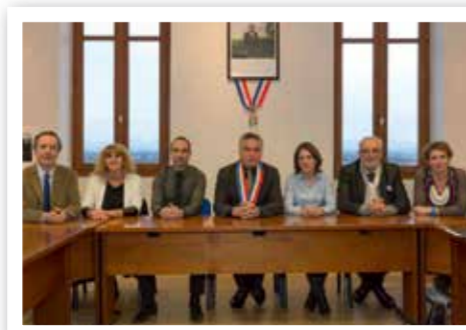


C'est sous la présidence de Lucien Dufour, le plus âgé des conseillers, que s'est tenue la séance d'installation.

La parité bien installée

Désormais imposée par le cadre légal, l'obligation liée à la parité a été scrupuleusement respectée à Sauvagnon. Onze femmes (dont cinq nouveaux visages) et douze hommes font en effet partie de la nouvelle équipe. Ce respect d'un parfait équilibre entre représentants des deux sexes est encore plus évident sur les six places occupées par les adjoints : trois femmes (Muriel Bareille, Karine Laplace-Noble et Suzanne Martin) et autant d'hommes (Bernard Peyroulet, Lucien Dufour et Pierre Legrand) épaulent Jean-Pierre Peys.

Trois hommes et trois femmes: soit six adjoints autour de Jean-Pierre Peys.



Des habitants de la commune sont aussi venus assister à ce premier conseil, ouvert (comme les autres) au public.

Neuf élus communautaires

Sauvagnon est bien représenté au sein de la nouvelle intercommunalité des Luys-en-Béarn qui compte désormais 22 communes. Sur un total de 52 membres, le village a en effet neuf élus communautaires (plus deux suppléants). Il s'agit de Jean-Pierre Peys, Bernard Peyroulet (vice-président), Muriel Bareille (vice-présidente), Lucien Dufour, Karine Laplace-Noble, Pierre Legrand, Caroline Lacroix, Suzanne Martin.

Les postes tenus par nos délégués:

- Syndicat de l'eau (Luy-Gabas - Nord-Est de Pau): Jean-Pierre Peys, Président
- Syndicat d'assainissement: Lucien Dufour, Vice-Président
- Semilub: Jean-Pierre Peys, Président

Les grands principes d'un budget équilibré

Le budget de Sauvagnon confirme la bonne santé financière de la commune. Découpé en deux volets, soit un budget de fonctionnement et un budget d'investissement, les grandes masses laissent paraître une gestion saine de la collectivité. A la lecture du compte administratif 2013, qui traduit les résultats de la commune, on constate la maîtrise de l'ensemble des dépenses et des recettes pour un résultat en augmentation fixé à 352 442,83 €. Le budget prévisionnel permet d'établir la projection sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement. Concernant le fonctionnement, les charges de personnel constituent le poste le plus important. Ces chiffres sont tout à fait conformes aux normes, voire inférieurs à ceux enregistrés sur la strate des communes de notre catégorie (en nombre d'habitants).

A noter cette année encore une diminution des intérêts de la dette qui souligne la phase de désendettement de la commune. Concernant l'investissement, les deux principaux postes de dépenses sont enregistrés sur la voirie (655 719 €) avec notamment la sécurisation des abords de l'école (206 323 €) et d'une partie de la Route de l'Isle (158 439 €). Enfin, les travaux réalisés sur les bâtiments scolaires s'élèvent à 211 502 €.

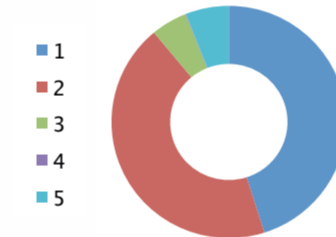


D'importants travaux ont été réalisés au groupe scolaire.

Le compte administratif 2013

Dépenses 2 175 553.94

Recettes 2 723 681.21



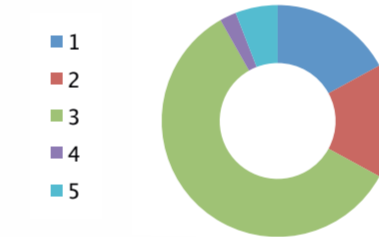
Frais de personnel
981 164.53

Denrées, fournitures, impôts et taxes, travaux services extérieurs
Allocations, subventions
Frais de gestion
954 860.12

Intérêts de la dette
108 202.15

Charges exceptionnelles
1 774.6

Opérations d'ordre
129 552.54



Produits des services
Produits financiers - gestion courante
Produits exceptionnels :
464 607.63

Dotation et participation :
(dont Dotation Globale de Fonctionnement : 351 861)
432 603.16

Recettes fiscales
Contributions Directes
(dont produits des 3 taxes: 948 221)
1 602 918.52

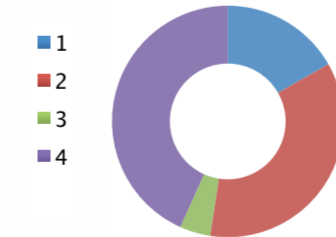
Opérations d'ordre
62 730.53

Résultat reporté
160 821.37

FONCTIONNEMENT : 548 127.27

Dépenses 1 469 916.50

Recettes 1 274 232.06



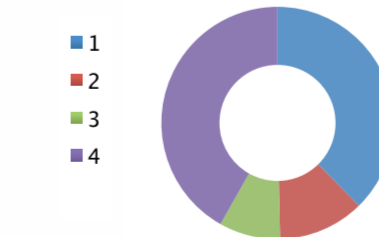
Remboursement d'emprunt - caution
242 369.36

Document d'urbanisme
4 140.77

Travaux bâtiments - Voirie - Matériel
524 464.38

Opérations d'ordre
62 730.53

Déficit
636 211.46



T.V.A. : 79 918 - T.A. : 85 919.55

Subventions : 160 011.01

Caution : 2 619.50

Emprunt : 180000

Opérations d'ordre
129 552.54

Réserves : 636 211.46

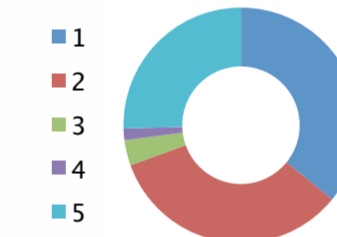
INVESTISSEMENT : 195 684.44

Résultat global : 548 127.27 - 195 684.44 = 352 442.83 €

Le budget primitif 2014

Dépenses 3 033 110.83

Recettes 3 033 110.83



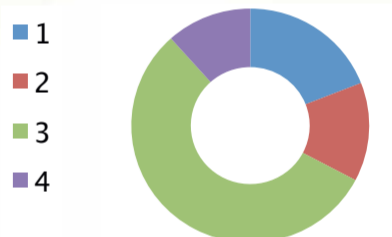
Frais de personnel
1 087 950

Denrées, fournitures, impôts et taxes
Travaux services extérieurs
Allocations, subventions
Frais de gestion
1 019 192

Intérêts de la dette
106 305

Amortissement :
47 854.09

Virement à la section investissement
771 809.74



Produits des services
Produits financiers - gestion courante
Recouvrements et régie
Produits exceptionnels :
578 250

Dotation et participation :
(dont Dotation Globale de Fonctionnement : 351 861)
414 182

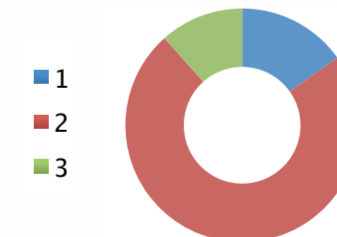
Recettes fiscales
Contributions Directes
(dont produits des 4 taxes : 948 221)
1 688 236

Résultat reporté
352 442.83

FONCTIONNEMENT

Dépenses 1 687 291.62

Recettes 1 687 291.62



Remboursement d'emprunt - caution
256 431.18

Travaux bâtiments - Voirie - Matériel
1 185 176

Régie : 50 000

Déficit : 195 684.44



Virement de section de fonctionnement 771 809.74

Amortissement : 47 854.09

Caution : 1 500

Emprunt : 202 986.35

Cessions : 146 335

T.V.A. : 83 000 - T.L.E. : 86 000

Subventions et participations : 152 122

Réserves : 195 684.44

INVESTISSEMENT